



POLAR BEAR PASS NATIONAL WILDLIFE AREA



What makes Polar Bear Pass NWA so special?

Polar Bear Pass National Wildlife Area (NWA) on Bathurst Island, Nunavut, is one of the largest NWAs in Canada at over 2636 square kilometres. It was created in 1986 and features an unusual concentration and diversity of wildlife species for its latitude. The area includes extensive wetlands surrounded by ridges that are basically polar desert. Many long-term scientific studies of arctic animals and the ecosystem have been conducted at the research station in Polar Bear Pass.

Polar Bear Pass NWA

- is so named because **Polar Bears** pass through in spring and summer on their way to an important feeding area in Graham Moore Bay to the southwest;
- supports at least 54 species of birds including 30 breeding species, particularly waterfowl



Peary Caribou at Polar Bear Pass National Wildlife Area

such as **Brant** and shorebirds such as **Red Phalarope**;

- provides habitat for 11 other mammal species such as **Arctic Fox**, **Walrus**, **Muskoxen** and **Peary Caribou**, a species at risk;
- is a Wetland of International Importance under the Ramsar Convention.

Polar Bear Pass NWA is managed by Environment Canada in partnership with the Area Co-management Committee of Resolute Bay, Nunavut.

What are Environment Canada Protected Areas?

Environment Canada establishes marine and terrestrial NWAs for the purposes of conservation, research and interpretation. NWAs are established to

protect migratory birds, species at risk, and other wildlife and their habitats. NWAs are established under the authority of the *Canada Wildlife Act* and are, first and foremost, places for wildlife. Migratory Bird Sanctuaries (MBSs) are established under the authority of the *Migratory Birds Convention Act, 1994*, and provide a refuge for migratory birds in marine and terrestrial environments. The current Protected Areas Network consists of 54 NWAs and 92 MBSs comprising more than 12 million hectares across Canada.

What can I do at Polar Bear Pass NWA?

In the Nunavut territory, Nunavut beneficiaries, as per the Nunavut Land Claims Agreement, can harvest wildlife for their economic, social and cultural needs. Access to Polar Bear Pass NWA is restricted except for Nunavut beneficiaries. For all non-beneficiaries, a permit must be obtained to either access or conduct any type of activity in the NWA. More information on access and permitting for Polar Bear Pass NWA can be obtained by contacting the Environment Canada regional office.



Arctic Fox



Red Phalarope

Who can I contact?

Environment Canada –
Prairie and Northern Region
Canadian Wildlife Service
P.O. Box 1714
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0
1-800-668-6767
email: enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Where is Polar Bear Pass NWA?





RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE POLAR BEAR PASS



Pourquoi la réserve de Polar Bear Pass est-elle si particulière?

La Réserve nationale de faune (RNF) de Polar Bear Pass, sur l'île Bathurst au Nunavut, est l'une des RNF les plus importantes au Canada, couvrant plus de 2636 kilomètres carrés. Créée en 1986, cette réserve se distingue par une quantité et une diversité particulière d'espèces fauniques considérant sa latitude. L'aire comprend de vastes zones humides entourées de falaises qui sont essentiellement désertes. De nombreuses études scientifiques à long terme sur des animaux arctiques et l'écosystème ont été menées à la station de recherche de Polar Bear Pass.

La RNF de Polar Bear Pass :

- est nommée ainsi parce que les **ours polaires** la traversent au printemps et en été en route vers une aire d'alimentation importante à la baie Graham Moore vers le sud-ouest;
- abrite au moins 54 espèces d'oiseaux, dont 30 espèces nicheuses, particulièrement la sauvagine comme la **Bernache cravant**



Caribou de Peary à la réserve nationale de faune de Polar Bear Pass

et les oiseaux de rivage comme le **Phalarope à bec large**;

- fournit un habitat pour 11 autres espèces de mammifères comme le **renard arctique**, le morse, le **bœuf musqué** et le **caribou de Peary**, une espèce en péril;
- est une zone humide d'importance nationale aux termes de la Convention de Ramsar.

La RNF de Polar Bear Pass est gérée par Environnement Canada en partenariat avec le Comité de gestion conjointe de la réserve de Resolute Bay au Nunavut.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création de RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres

populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de Polar Bear Pass?

Dans le territoire du Nunavut, les bénéficiaires du Nunavut, en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, peuvent récolter les espèces fauniques pour leurs besoins économiques, sociaux et culturels. L'accès à la RNF de Polar Bear Pass est limité, excepté pour les bénéficiaires du Nunavut. Tous les non-bénéficiaires doivent obtenir un permis pour accéder à la RNF ou y effectuer tout type d'activité. Pour en savoir plus sur l'accès à la RNF de Polar Bear Pass et l'obtention de permis, veuillez communiquer avec le bureau régional d'Environnement Canada.



Renard arctique



Phalarope à bec large

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada –
Région des Prairies et du Nord
Service canadien de la faune
C.P. 1714
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve de Polar Bear Pass?



ISBN : 978-0-660-21762-8
N° de cat. : CW66-373/2014F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à enviroinfo@ec.gc.ca.

Photos : © Environnement Canada sauf Renard arctique
© Garry Donaldson et Phalarope à bec large © Glen Tepke;
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

